

Pumptrack: Aspects sécuritaires

Comme toute aire de jeu, une pumptrack n'est pas un espace sans risque d'accidents. Le bpa – Bureau de prévention des accidents émet une série de recommandations permettant de garantir une sécurité maximale.



Les pumptracks ont vu le jour dans des arrière-cours, jardins et terrains vagues, mais pas toujours de manière légale. Dans son guide [«Installations pour VTT»](#), le bpa – Bureau de prévention des accidents explique comment procéder pour réaliser un tel projet d'installation. Il s'agit notamment de créer des tracés appropriés sans passages étroits ni croisements où des collisions pourraient se produire. Grâce à une planification adéquate et une analyse préalable du sol, il est possible d'élaborer une pumptrack sûre et dont l'entretien générera un minimum de coûts.

Sans obstacle

Toute installation doit être parfaitement intégrée au terrain. Il est préférable d'éviter les niveaux et les paliers ainsi que les trous et les tranchées qui pourraient représenter un danger pour les pieds et les genoux en cas de chute. Il importe aussi de dégager les espaces et d'enlever les gros cailloux ou souches d'arbres. Le cycliste doit pouvoir terminer sa course sans risque s'il quitte le parcours après une erreur de pilotage.

A portée de vue

Une attention particulière doit être prêtée au sens du circuit, qui est à respecter sans condition. Si plusieurs tracés se rejoignent, chacun doit être visible de l'autre avant la jonction. Les cyclistes peuvent ainsi freiner ou éviter la collision à temps. De manière générale, les croisements à angle droit sont à proscrire.

Une entrée, une sortie

Bien que les pumptracks soient des boucles fermées, elles doivent commencer à un endroit précis qui offre une vue dégagée sur la plus grande partie possible de l'installation. Dans l'idéal, le point de départ n'est pas fortement surélevé pour éviter toute énergie potentielle qui ne puisse être maîtrisée dans la pumptrack. La sortie, clairement définie, doit mener sans équivoque à l'espace de repos.

Au repos

Chaque pumptrack possède un espace de repos délimité visuellement. On y dépose le matériel et les VTT pendant les pauses. Les objets jonchant le sol, et notamment les vélos, constituent un danger important en cas de chute. Pour les passants et les spectateurs, cet espace est un lieu d'observation privilégié.

Un équipement en ordre

Les pumptracks sont accessibles à tous les VTT, en bon état de fonctionnement. Un VTT semi-rigide (suspension avant) facilite toutefois l'exécution des mouvements. L'équipement inclut le casque et les gants. Il est aussi vivement conseillé de mettre des genouillères et des coudières de protection.

Source: [Documentation technique du bpa – Bureau de prévention des accidents: Installations pour VTT](#)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO